



# DOSSIER 2024-25

## ATTENTION :

Nous traitons les dossiers d'inscription **complets** (administratifs et pédagogiques) par date d'arrivée.

Nous vous conseillons de les envoyer dès le 1er septembre.

Merci de compter **trois à quatre semaines à partir du 1er octobre** (début de la chaîne d'inscription) pour que nous finalisions votre inscription.

## ► CONTACTS

### ENSEIGNANT RESPONSABLE DU DIPLOME :

Sergueï TCHOUGOUNNIKOV

[Serguei.tchougounnikov@u-bourgogne.fr](mailto:Serguei.tchougounnikov@u-bourgogne.fr)

### SCOLARITE :

[scolmaster.ead@u-bourgogne.fr](mailto:scolmaster.ead@u-bourgogne.fr)

EAD LETTRES

4, Boulevard Gabriel - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.39.52.58

<https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/master-sciences-du-langage-enseignement-a-distance-LNEJ1NCW.html>





## Master Sciences du langage 1<sup>ère</sup> année Français Langue Etrangère et Aires Linguistiques

### ► FICHE DESCRIPTIVE

#### ► OBJECTIFS

Le Master mention Sciences du langage permet un approfondissement et une spécialisation dans les principaux domaines des SDL. Il propose deux parcours poursuivant des objectifs d'apprentissage bien différenciés : le parcours Langage et cognition dans la société de l'information (LaCSI) et le parcours Français langue étrangère et aires linguistiques (FLEAL).

Le parcours FLEAL est principalement destiné aux candidats désireux d'acquérir des connaissances en matière de linguistique française et comparée et de se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français, soit dans telle ou telle zone linguistique et culturelle, soit en s'adressant à un public linguistiquement et culturellement hétérogène. Il s'inscrit dans les vastes sphères d'influence mondiales qui, à leur tour, diffusent et gèrent l'information et la grande communication, devenues l'une et l'autre les principaux facteurs des relations entre les communautés linguistiques et les cultures correspondantes.

Ces dynamiques affectent l'humanité contemporaine, en tant qu'elles l'obligent, plus que jamais dans son histoire, à faire siennes les langues-cultures du monde, considérées comme un véritable socle d'une socialisation réussie. La francophonie constitue l'un des principaux axes de la dimension communicative à l'échelle planétaire. Or, la composante aires linguistiques de notre formation procure à la filière universitaire en question (filière créée par le Ministère des affaires étrangères) un avantage majeur, à savoir la permanence de l'objectif à atteindre : transmettre des compétences linguistiques en français à partir de la contrastivité langue-culture française (compétence à acquérir) / aires linguistiques (compétence acquise).

#### ► DÉBOUCHÉS DU DIPLOME (métiers ou poursuite d'études)

**Métiers** : Le master FLE a une vocation professionnelle mais il peut mener également à un projet de recherche doctorale. Le master FLEAL forme des formateurs et des enseignants, des coordinateurs et des responsables pédagogiques dans le secteur professionnel de l'enseignement des langues : Français Langue Étrangère, Français Langue d'Intégration et d'Insertion, Didactique des Langues Étrangères. Les secteurs professionnels concernés sont l'enseignement du français à l'étranger, l'enseignement du français en France aux migrants et aux personnes en situation d'illettrisme, l'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire ou dans des centres de langues.

**Poursuite d'études** : Master 2. Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre les différents parcours de la Mention SDL. Eventuellement, poursuite en Doctorat.

#### ► COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

BC1 : Utiliser des bases de données et des outils numériques spécialisés en SDL pour enrichir la description, l'analyse et l'interprétation des phénomènes linguistiques.

BC2 : Se situer dans le panorama de la recherche contemporaine en identifiant les différents courants et les perspectives théoriques des SDL.

BC3 : Maîtriser et appliquer à bon escient la terminologie scientifique des SDL en français et dans une autre langue pour communiquer sur les langues dans différents contextes et situations, sans limite géographique.

BC4 : Exploiter et mobiliser les acquis scientifiques des SDL pour décrire et, de surcroît, transmettre la langue française en situation d'enseignement, notamment à partir des acquis spécifiquement liés à la spécialité Aires Linguistiques.

BC5 : Savoir exploiter les paramètres de l'ingénierie de la formation pour concevoir et réaliser des projets inédits de formation en langue.

BC6 : Être à même de répondre aux besoins langagiers à finalité didactique et heuristique à partir de concepts novateurs d'expression intrinsèquement française.

## ▶ OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Savoir décrire et analyser le système de la langue française. Posséder des compétences en linguistique contrastive. Se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français, soit dans telle ou telle zone linguistique et culturelle, soit en s'adressant à un public linguistiquement et culturellement hétérogène. Connaître les problèmes généraux que pose l'appropriation d'une autre langue à l'âge linguistiquement adulte. Maîtriser les savoir-faire didactiques dans la conception, l'ingénierie, l'enseignement et l'évaluation du français, dans des contextes variés.

## ▶ ACCÈS

### Test de Connaissance du français

Les cours dispensés dans les différentes Formations proposées par l'EAD sont en français. Dans ce sens, il est indispensable pour tous les candidats de posséder un bon niveau de français :

**Le niveau B2 est désormais exigé pour toutes les formations dispensées à l'EAD, pour les étudiants étrangers n'ayant jamais validé une année d'étude dans l'enseignement supérieur français.**

Nous demandons uniquement les épreuves obligatoires du test de connaissance du français (TCF, DELF ou DALF) tout public.

## ▶ MODALITÉS D'ACCÈS A L'ANNÉE DE FORMATION

### ■ de plein droit :

Pour les étudiants ayant obtenu une licence de Lettres, une licence de Sciences du langage, une licence de Langues et Civilisations Étrangères, assorties d'une mention FLE (ou d'un DUFLE).

### ■ sur sélection :

Pour les étudiants titulaires d'un diplôme jugé équivalent (cursus universitaires français et autres).

### ■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

## ▶ LE STAGE

Pour le parcours « Français langue étrangère et aires linguistiques », le stage peut être effectué dans différents établissements et institutions publics et privés, en accord avec l'enseignant-chercheur responsable du stage. Ce dernier doit être, dans la mesure du possible, en cohérence avec les orientations choisies. Le stage donne lieu à un mémoire de stage impliquant une notation par lecture en Master 1 et une notation par soutenance en Master 2 Pro.

Une convention de stage doit être obligatoirement signée avant le début du stage par les parties concernées : la structure d'accueil, l'Université, l'enseignant-chercheur responsable du diplôme et l'étudiant(e). Cette convention assure à l'étudiant(a) une couverture « Accidents du Travail ». Tout(e) étudiant(e) présent(e) sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

## ▶ EXAMENS

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### ● Sessions d'examen

Il y a deux sessions d'examen. Une première session d'examen est organisée fin mai. Une seconde session dite de rattrapage est organisée la première semaine de septembre.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

**Les examens se déroulent en ligne sur notre plateforme de cours.**

► **COÛTS**

**Accès à la formation ouverte et à distance**

Téléchargement uniquement	Téléchargement et photocopiés	Forfait envoi (si photocopiés) hors France	
		Europe, DOM-TOM *	autres pays
32 €	48 €	48 €	66 €

\* sauf Açores, Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Madère, Norvège, Russie : tarif autres pays

**Les montants des droits d'inscription administratif et de la CVEC changent chaque année.**

► **CONTACTS**

[scolmaster.ead@u-bourgogne.fr](mailto:scolmaster.ead@u-bourgogne.fr)

EAD LETTRES

4, Boulevard Gabriel - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.39.52.58

<https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/master-sciences-du-langage-enseignement-a-distance-LNEJ1NCW.html>

<b>U.E.4</b>	<b>SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE</b>	
<b>16D412</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Mihai DAT	
<b>Objectifs</b>	Ce cours donne une présentation globale, synthétique, de la sémantique et de la pragmatique, en approfondissant quelques aspects qui relèvent de la signification et de la communication humaine en général. Il propose quelques outils conceptuels utiles en vue de l'enseignement / de l'apprentissage des langues, afin de mieux appréhender quelques-uns des mécanismes constitutifs du langage.	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sémantique des mots et sémantique des phrases ;</li> <li>- Sens référentiel et sens énonciatif ;</li> <li>- Les actes de langage ;</li> <li>- Le sens en pragmatique : l'implication du sens ;</li> <li>- Polyphonie et argumentativité.</li> </ul>	
<b>Bibliographie</b>	<p>ANSCOMBRE, J. Cl. &amp; DUCROT, O. : <i>L'argumentation dans la langue</i>, Bruxelles, Mardaga, 1983.</p> <p>AUSTIN, J.-L. : <i>Quand dire c'est faire</i>, Paris, Seuil, 1970.</p> <p>(de) CORNULIER, B. : <i>Effets de sens</i>, Paris Minit, 1985.</p> <p>DUCROT, O. : <i>Le dire et le dit</i>, Paris, Minit, 1984.</p> <p>DUCROT, O. &amp; SCHAEFFER, J-M. : <i>Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage</i>, Seuil, 1995.</p> <p>KERBRAT-ORECCHIONI, C. : <i>L'implicite</i>, Paris, Colin, 1986.</p> <p>LATRAVERSE, François : <i>La Pragmatique : histoire et critique</i>, Bruxelles, P. Mardaga, 1987.</p> <p>LONGHI, J. &amp; SARFATI, G., <i>Dictionnaire de pragmatique</i>, Colin, 2011.</p> <p>LYONS, J. : <i>Sémantique linguistique</i>, Paris, Larousse, 1980.</p> <p>SEARLE, J. : <i>Les actes du langage</i>, Paris, Hermann, 1972.</p>	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Devoirs</b>	1 devoir/corrigé (+ 1 dossier constitué de : résumés d'articles + une analyse sémantico-pragmatique) dans l'année.	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : Dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b>	<b>CT (contrôle terminal) : Dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025.</b>	

<b>U.E.4</b>	<b>ANGLAIS DE SPÉCIALITÉ</b>	
<b>16D442</b>		
<p><b>Responsable(s)</b></p> <p><b>Objectifs</b></p> <p><b>Prérequis</b></p> <p><b>Conditions d'accès</b></p> <p><b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b></p> <p><b>Bibliographie</b></p> <p><b>Moyens d'enseignement</b></p> <p><b>EXERCICES</b></p>	<p>Mary <b>BOULEY</b></p> <p><b>Compétences langagières écrites et orales</b> : Acquérir une compétence pratique suffisante pour comprendre un texte de spécialité issu de la presse grand public ou spécialisée sans l'aide d'un dictionnaire ; être à l'aise dans des situations de communication internationale en langue anglaise concernant l'apprentissage d'une langue seconde ou les sciences du langage. Maîtriser la synthèse et l'argumentation à l'écrit, notamment pour présenter de façon synthétique et commenter un dossier documentaire.</p> <p>- <b>Compétence interculturelle</b> : Elargir sa culture générale concernant les systèmes éducatifs et suivre les débats actuels autour des questions d'apprentissage de langues dans des pays anglophones.</p> <p>Niveau B2 du référentiel européen (fourni dans le livret ou consultable sur le site du Conseil de l'Europe)</p> <p>Des documents servent de supports à des exercices de compréhension globale et détaillée, de vocabulaire, à des rappels grammaticaux et syntaxiques et à une production personnelle.</p> <p>Ces documents sont généralement des écrits journalistiques tirés de la presse grand public, de courts films accessibles gratuitement sur le réseau Internet, des fichiers son (accessibles en ligne uniquement). Un volet audio spécial est consacré à la présentation des systèmes éducatifs.</p> <p><b>Dictionnaire gratuit en ligne</b> : <a href="http://www.thefreedictionary.com">http://www.thefreedictionary.com</a> <b>Grammaire</b> : Toute grammaire déjà possédée par l'étudiant, ou : Le Robert &amp; Nathan, <b>Grammaire de l'anglais</b>, 1996.</p> <p><b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.</p> <p>- En novembre, une présentation en anglais de votre parcours et de vos conditions actuelles d'étude. Calendrier des travaux préparatifs à rendre dans le cadre du dossier final.</p>	
<b>Contrôle des Connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<p><b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b></p> <p>Dossier documentaire (5-7 pages) composé de documents en langue anglaise sur un sujet choisi par l'étudiant en relation avec le domaine d'étude. Le dossier sera accompagné d'une présentation synthétique et d'un commentaire (3-4 pages) également en anglais mettant en perspective le sujet choisi.</p>	<p><b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre à rendre au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2025.</b></p> <p>Dossier documentaire (5-7 pages) composé de documents en langue anglaise sur un sujet choisi par l'étudiant en relation avec le domaine d'étude. Le dossier sera accompagné d'une présentation synthétique et d'un commentaire (3-4 pages) également en anglais mettant en perspective le sujet choisi.</p>	

<b>U.E.1</b>	<b>LITTÉRATURE ET ENSEIGNEMENT DU FLE</b>	
<b>16D450</b>		
<b>Responsable(s)</b>  <b>Objectifs</b>  <b>Public concerné</b>  <b>Bibliographie</b>  <b>Moyens d'enseignement</b>  <b>Devoirs</b>	<p>Claire <b>DESPIERRES</b></p> <p>1) Découvrir la place et l'intérêt des textes littéraires dans l'apprentissage du FLE ainsi que des modes d'analyse et de traitement de tels textes.  2) Observer des textes et leur exploitation pour des niveaux variés et des âges différents ; réfléchir sur ces éléments.  3) S'entraîner à construire des propositions didactiques à partir de divers genres de textes littéraires</p> <p>Etudiants inscrits en Master 1</p> <p><b>Deux ouvrages récents proposent une bonne synthèse de la réflexion et des perspectives actuelles.</b></p> <p><b>DEFAYS et alii, (2014), <i>La littérature en FLE. Etat des lieux et nouvelles perspectives</i>, Hachette FLE</b>  <b>GODARD, A. (2015), <i>La littérature et l'enseignement du FLE</i>, Didier, 2015</b></p> <p>BLONDEAU N. et alii. (2003), <i>Littérature progressive du français (avec 600 activités)</i>. Niveau intermédiaire. - Paris : Clé International.  CICUREL, F. (1991), <i>Lectures interactives en langue étrangère</i>. Paris : Hachette Français Langue étrangère, 1990.- F/Autoformation.  COLLES, Luc et alii, <i>Enseignement du FLES : didactique de la lecture, de la littérature et de la culture</i>. - Le langage et l'homme, mars 2000, vol. XXXV, n°1.  COLLES, Luc., <i>Les enseignements de la littérature</i>. - Cahiers de l'ASDIFLE - Actes des 7e rencontres, janvier 1991, n°3.  GRUCA, I. (1994), « Place et fonctions du texte littéraire dans la méthodologie « traditionnelle » du FLE : histoire d'un couronnement ». <i>Travaux de didactique du français langue étrangère</i>, 1994, n° 32, pp. 15-27.  KASSIS, P (1993), <i>La poésie</i>, Clé international,  NATUREL, M. (1995), <i>Pour la littérature : de l'extrait à l'œuvre</i>. Paris : Clé international.</p> <p>Et bien sûr les divers manuels de FLE, pour y observer la place et la fonction du texte littéraire.</p> <p><b>Sitographie</b></p> <p><b>Sites FLE</b>  <a href="http://www.edufle.net">www.edufle.net</a>  <a href="http://www.franccparler.org">www.franccparler.org</a>  <a href="http://www.aplv-languesmodernes.org">www.aplv-languesmodernes.org</a></p>	<p><b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.</p> <p>Deux devoirs facultatifs par an.</p>
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite de 2h*</b> * Documents autorisés pour l'écrit : aucun	<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite de 2h*</b> * Documents autorisés pour l'écrit : aucun	

<b>U.E.1</b>	<b>ANTHROPOLOGIE COMPARÉE DES LANGUES ET DES CULTURES</b>	
<b>16D451</b>		
<b>Responsable(s)</b>  <b>Objectifs</b>  <b>Public concerné</b>  <b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>  <b>Bibliographie</b>  <b>Moyens d'enseignement</b>	Luca <b>NOBILE</b>  Creuser la question de la diversité des langues et des cultures à la lumière des théories de la relativité linguistique.  M1 FLEAL  - Histoire de la question - La théorie de la relativité linguistique de E. Sapir et B. L. Whorf(1939) - La relativité linguistique repensée par J. Lucy et M. Bowerman(1996) - Le débat actuel sur la relativité linguistique  - WHORF B. L., Linguistique et anthropologie, Paris, Denoël, 1969. - GUMPERZ et LEVINSON (éds), Rethinking linguistic relativity, Cambridge, Cambridge University Press, 1996. - BORODITSKY, Does Language Shape Thought ?: Mandarin and English Speakers' Conceptions of Time, Cognitive psychology 43, 1-22.  <b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b>	<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2025.</b>	

<b>U.E.2</b>	<b>FONDAMENTAUX DIDACTIQUES</b>	
<b>16D452</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Mihai <b>DAT</b>	
<b>Objectifs</b>	Réflexions théoriques et pratiques à visée professionnelle sur l'enseignement et l'apprentissage du français comme langue étrangère.	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	Approfondissement théorique en didactique et approche professionnelle de certains secteurs du domaine : - Mise en place des concepts actuels en didactique du FLE - Méthodologies du FLE - Méthodologies éclectiques - FLE et multimédia - Apprentissages précoces - Le français comme langue seconde	
<b>Bibliographie</b>	CUQ, J-P., <i>Le français comme langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques</i> , Paris, Hachette, 1991. CUQ, J-P., GRUCA, I., <i>Cours de didactique du français langue étrangère</i> , Grenoble, PUG, 2002. GERMAIN, C., <i>Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire</i> , Paris, CLE International, 1993 PORCHER, L., GROUX, D., <i>L'apprentissage précoce des langues</i> , Paris, PUF, 1998. PUREN, C., <i>Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues</i> , Paris, CLE International, 1988. PUREN, C., <i>La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme</i> , Paris, CREDIF/Didier, 1994.	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Devoirs</b>	1 devoir / corrigé (+ 1 dossier constitué de : compte-rendu d'un ouvrage + un essai sur un thème didactique donné avec présentation orale)	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) :</b> Dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025 (présentation orale à prévoir pour l'essai écrit)	<b>CT (contrôle terminal) :</b> Dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025 (présentation orale à prévoir pour l'essai écrit)	

U.E.2	<b>FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>	
16D453		
<b>Responsable(s)</b> <b>Objectifs et points principaux du programme</b>  <b>Public concerné</b>  <b>Prérequis</b>  <b>Bibliographie suggérée</b>  <b>Moyens d'enseignement</b>  <b>Devoirs</b>	<p>Marta <b>SAIZ-SÁNCHEZ</b></p> <p>Ce cours porte sur la conception de formations de français sur objectifs spécifiques à destination d'un public (professionnel ou étudiant) qui doit acquérir un capital langagier et culturel spécifique. Cette situation exige la mise en place d'une formation précise et adaptée, afin de répondre aux besoins immédiats de l'apprenant.</p> <p>Après une brève introduction sur la naissance de ce domaine disciplinaire, le cours donnera aux étudiants et futurs professeurs de FLE des outils qui leur permettront de faire face aux demandes de cours de FOS. L'étudiant apprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les méthodes et techniques permettant d'évaluer les besoins des apprenants,</li> <li>- à constituer un corpus de discours,</li> <li>- à le didactiser et l'organiser en séquences d'enseignement.</li> </ul> <p>Ce cours s'appuiera sur des outils issus de la recherche en didactique des langues étrangères et en linguistique. La problématique de l'interculturel, au cœur de ce type de cours, sera également abordée.</p> <p>Étudiants ayant des acquis universitaires liés aux Lettres modernes, langues et civilisations, etc.</p> <p>Posséder de solides connaissances de la théorie linguistique et de la grammaire du français contemporain.</p> <p>BAJRIC S., <i>Linguistique, cognition et didactique</i>, Paris, PUPS, 2<sup>ème</sup> éd., 2013.  BEACCO J.-C., <i>La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues</i>, Paris, Didier, 2010.  BERTOCCHINI P., COSTANZO E., <i>Manuel de formation pratique (FLE)</i>, Paris, Clé international, 2008.  CARRAS C., TOLAS J., KOHLER P., SZILAGYI E., <i>Le français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langue</i>, Paris, Clé international, 2007.  CUQ J.-P., <i>Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde</i>, Paris, Clé international, 2003.  EURIN S., HENAO M., <i>Pratiques du français scientifique</i>, Hachette/Aupelf, 1992.  LEHMANN D., <i>Objectifs spécifiques en langue étrangère</i>, Hachette, 1998.  MANGIANTE J.-M., PARPETTE C., <i>Le français sur Objectifs Spécifiques. De l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours</i>, Paris, Hachette, 2017.  MANGIANTE J.-M., PARPETTE C., <i>Le Français sur objectif universitaire</i>, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2011.  VERMURIE V., <i>Au boulot !</i>, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2019.</p> <p><b>Numéros de revues</b></p> <p><i>Français sur Objectifs Spécifiques : de la langue aux métiers</i>, « Le Français dans le Monde », Recherches et applications, Numéro spécial, janvier 2004.  <i>Y a-t-il un français sans objectifs spécifiques ?</i>, Les cahiers de l'ASDIFLE, n°14.  <i>Points communs</i>, « Analyse des données et élaboration des contenus de formation en FOS : des corpus aux ressources », Numéro 3, novembre 2016. (librement accessible en ligne).</p> <p><b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.</p> <p>Non, préparation d'un dossier personnel en cours d'année.</p>	
<b>Contrôle des connaissances 1<sup>ère</sup> session</b>	<b>Contrôle des connaissances 2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b>	<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025.</b>	

<b>U.E.3</b>	<b>COGNITION, LANGUES ET LOCUTEURS</b>	
<b>16D454</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Philippe <b>MONNERET</b>	
<b>Objectifs</b>	Initiation à la problématique cognitive en sciences du langage	
<b>Public concerné</b>	Etudiants en Sciences du langage et FLE. Niveau Master 1	
<b>Conditions d'accès</b>	Licence en Lettres, Langues ou Sciences du langage	
<b>Prérequis</b>	Connaissances élémentaires en linguistique (niveau Licence)	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	<p>Le cours s'appuiera tout d'abord sur les apports de la linguistique guillaumienne, Gustave Guillaume étant considéré comme un précurseur des linguistiques cognitives. Il s'attachera ensuite à une présentation de certains aspects du champ de la neurolinguistique et à un aperçu des linguistiques cognitives américaines.</p> <p>Plan :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Une première formulation du point de vue cognitif en linguistique : la psychomécanique du langage</li> <li>2) Langage et cerveau : apports de la neurolinguistique</li> <li>3) La linguistique cognitive aujourd'hui : l'influence américaine</li> </ol>	
<b>Bibliographie</b>	<p>GUILLAUME, G., <i>Principes de linguistique théorique</i>, Québec / Paris, P.U. Laval / Klincksieck, 1973.</p> <p>LAKOFF, G. &amp; Johnson, M. 1980. <i>Metaphors we live by</i>. Chicago: The University of Chicago Press</p> <p>MONNERET, P., <i>Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation.</i>, Paris, Champion, 2003.</p> <p>MONNERET, P., <i>Notions de neurolinguistique théorique</i>, Dijon, E.U.D., 2003</p>	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Devoirs</b>	Non. Préparation d'un dossier au cours de l'année	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>e</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b>	<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025.</b>	

**U.E.2**

**DIDACTIQUE DE L' ORAL ET DE L'ÉCRIT**

**16D458**

**COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE**

U.E.1	<b>TYPOLOGIE DES LANGUES ET ANALYSE CONTRASTIVE</b>	
16D459		
<b>Responsable(s)</b>	Mihai <b>DAT</b>	
<b>Objectifs</b>	L'objectif central de ce cours est une sensibilisation aux problèmes que pose le rapprochement de deux systèmes linguistiques dans des situations telles que l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère ou l'activité de traduction, à travers la comparaison des structures de plusieurs idiomes et de leurs traits typologiques. D'une manière plus pratique, les diverses réalisations des faits linguistiques choisis seront observées dans un échantillonnage de langues du monde, le but étant de dégager les points de <i>convergence</i> (due à l'origine commune ou aux universaux du langage) et de <i>divergence</i> entre le système linguistique du français et celui de telle ou telle langue, à même d'anticiper les difficultés d'apprentissage du français en fonction de la langue-source des locuteurs/apprenants.	
<b>Public concerné</b>		
<b>Prérequis</b>	Bonnes bases en grammaire et/ou en linguistique. NB: Si une mise à niveau est nécessaire : Delphine DENIS & Anne SANCIER-CHATEAU : <b>Grammaire du français</b> . Dominique MAINGUENEAU : <b>Précis de grammaire pour les concours (5e éd.) : Capes et Agrégation de Lettres</b> .	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comparaison des langues : problèmes théoriques et méthodologiques ; caractéristiques universelles et particulières des langues (universaux linguistiques et identité linguistique).</li> <li>2. La typologie linguistique : approche historique.</li> <li>3. Paramètres linguistiques dans la catégorisation des langues ; catégories linguistiques en perspective typologique.</li> <li>4. Principes d'analyse contrastive ; exercices corrigés.</li> </ol>	
<b>Bibliographie</b>	COMRIE, Bernard, 1981, <i>Language Universals and Linguistic Typology</i> . COOPER, Robert et Bernard Spolsky (eds.), 1991, <i>The Influence of Language on Culture and Thought</i> . CROFT, William, 1990, <i>Typology and Universals</i> . GREENBERG, J. & Charles Ferguson (eds) 1978, <i>Universals of Human language</i> . HAGEGE, Cl., 1982, <i>La structure des langues</i> . HAWKINS, J., 1983, <i>Word Order Universals</i> .	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Devoirs</b>	1 devoir/corrigé (+ 1 dossier constitué de : compte-rendu d'un ouvrage + fiche linguistique + exercice d'application)	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal):</b> Dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.	<b>CT (contrôle terminal):</b> Dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025.	

<b>U.E.4</b>	<b>SOCIOLINGUISTIQUE</b>	
<b>16D479</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Serge TCHOUGOUNNIKOV	
<b>Objectifs</b>	<p>Acquérir et maîtriser les notions de base en sociolinguistique.  Affiner la sensibilité aux pratiques langagières et à la variation linguistique.  Observer les faits langagiers sur le terrain.  Comprendre le rôle des représentations linguistiques.  Remettre en question ses savoirs, préjugés et jugements normatifs sur le langage/les langues et être capable d'une prise de distance critique.  Produire une réflexion personnelle argumentée  Analyser la dimension politique des questions langagières.</p>	
<b>Public concerné</b>	Étudiants en MASTER 1	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La sociolinguistique et les Sciences du langage : émergence d'une discipline</i></li> <li>- <i>Langue, langage et société : le fait social et le fait linguistique</i></li> <li>- <i>Politiques et planifications linguistiques</i></li> <li>- <i>Langage et pouvoir</i></li> <li>- <i>Contacts de langues</i></li> <li>- <i>Variations et normes</i></li> <li>- <i>Langues véhiculaires et mondialisation</i></li> <li>- <i>Regards critiques sur la Francophonie</i></li> </ul>	
<b>Bibliographie</b>	<p>BACHMANN, Christian, LINDENFELD, Jacqueline, SIMONIN, Jacky (1981) : <i>Langage et communications sociales</i>, Hatier-Credif, coll. LAL.  BLANCHET, Philippe (2000) : <i>La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique</i>, Presses Universitaires de Rennes.  CALVET, Louis-Jean (1987) : <i>La guerre des langues</i>, Paris, Payot.  CALVET, Louis-Jean (2002) : <i>Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation</i>, Paris, Plon.  COULMAS, Florian (1997), <i>The Handbook of Sociolinguistics</i>, Blackwell.  GADET, Françoise (2003) : <i>La variation sociale en français</i>, Paris, Ophrys.  LABOV, William (1976) : <i>Sociolinguistique</i>, Paris, Minuit.  MEYERHOFF, Miriam (2011), <i>Introducing Sociolinguistics</i>, Londres / New York, Routledge; 1re éd. 2006.  MOREAU, Marie-Louise (éd.) (1997) : <i>Sociolinguistique. Concepts de base</i>, Liège, Mardaga.</p>	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1ère session</b>	<b>2ème session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h</b>	<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h</b>	
* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	

<b>U.E.3</b>	<b>PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE</b>	
<b>16D495</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Françoise <b>LESAGE</b>	
<b>Objectifs</b>	Permettre à de futur(e)s enseignant(e)s de FLE d'acquérir une bonne maîtrise du système phonologique du français pour être en mesure de proposer des méthodes d'enseignement de prononciation aux apprenants étrangers.	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	<p><b>I. Phonétique articulatoire et acoustique :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Production, transmission et perception de la parole</li> <li>2. Classification des sons du français</li> </ol> <p><b>II. Phonétique combinatoire :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La structure syllabique</li> <li>2. Influence du contexte sur la production des phonèmes.</li> <li>3. Les facilités de prononciation</li> <li>4. Liaisons et enchaînements</li> </ol> <p><b>III. Phonétique fonctionnelle ou phonologie :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'analyse phonologique</li> <li>2. Le système phonologique du français</li> </ol> <p><b>IV. Les faits prosodiques :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'accentuation et le rythme</li> <li>2. La durée et le débit</li> <li>3. L'intonation et la mélodie</li> <li>4. Le corporel, le gestuel et la phonation</li> </ol> <p><b>V. L'enseignement de la prononciation.</b></p>	
<b>Bibliographie</b>	<p>M. CALLAMAND, <i>Méthodologie de l'enseignement de la prononciation</i>, Paris, CLE International, coll. « Didactique des langues étrangères », 1981.</p> <p>E. GUIMBRETIÈRE, <i>Phonétique et enseignement de l'oral</i>, Paris, Didier / Hatier, 1994.</p> <p>Bertrand LAURET, <i>Enseigner la prononciation du français : questions et outils</i>, Paris, Hachette, collection « F », 2007.</p> <p>P. et M. LÉON, <i>Introduction à la phonétique corrective</i>, Paris, Hachette / Larousse, 1964, 7<sup>e</sup> éd., 1990.</p> <p>P. LÉON, <i>Phonétisme et prononciations du français</i>, Nathan, coll. « Fac », 1992, 2<sup>e</sup> éd. revue et corrigée, 1996.</p> <p>M. et P. LÉON, <i>La prononciation du français</i>, Nathan, coll. «128», 1997.</p> <p>Raymond RENARD, <i>Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique</i>, Didier, 1<sup>e</sup> éd. 1971, 3<sup>e</sup> éd. 1979.</p>	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne via la plateforme Plubel- foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports écrits téléchargés.	
<b>Devoirs</b>	3 devoirs écrits seront à retourner manuscrits à l'enseignante + entraînement autonome à partir des exercices et corrigés du livret d'exercices.	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>e</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h</b>	<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h</b>	
* Documents autorisés pour l'écrit : Aucun	* Documents autorisés pour l'écrit : Aucun	